

Résolution sur les droits sexuels et reproductifs

Luxembourg | 8-11 juillet 2017

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Luxembourg (Luxembourg) du 8 au 11 juillet 2017, sur proposition conjointe du Réseau des femmes parlementaires et de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

CONSIDERANT que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la Francophonie et qu'elle compte parmi les objectifs et les missions de celle-ci ;

CONSIDERANT que non seulement les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes sont des droits fondamentaux de la personne humaine, mais qu'ils sont en outre indispensables au développement et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que les fondements d'un monde pacifique, prospère et durable ;

CONSIDERANT que l'accès à la contraception est lié à une meilleure santé, à l'autonomisation, à l'égalité des sexes, à la réussite scolaire et au développement économique, en particulier pour les femmes ;

RAPPELANT que, le 23 janvier 2017, les États-Unis ont rétabli la «règle du bâillon mondial» (Global Gag Rule), qui empêche les organisations internationales agissant en faveur des droits sexuels et reproductifs, de bénéficier d'aides globales en matière de santé en provenance des États-Unis;

INQUIETE des incidences négatives sur les programmes de lutte contre le VIH/sida, sur la santé maternelle et infantile ainsi que sur d'autres domaines de la santé que générera cette règle ;

PREOCCUPÉE également par le fait que cette règle engendrera incontestablement un recul dans le domaine de la santé et du bien-être des communautés dans le monde, notamment dans le domaine des droits des femmes et des filles, et qu'elle pourrait mettre à mal l'accès aux soins de santé pour des millions de personnes à travers le monde.

En conséquence, en tant que parlementaires,

NOUS REITERONS nos engagements, pris dans le cadre du programme d'action de Pékin de 1995 et des Objectifs de développement durable adoptés en 2016, en faveur des droits des filles et des femmes et nous engageons à promouvoir et protéger ces droits.

NOUS NOUS ENGAGEONS également à sensibiliser et mobiliser nos gouvernements afin que les services relatifs à la santé sexuelle et reproductive soient accessibles pour toutes les femmes et les filles de l'espace francophone.

NOUS APPELONS nos gouvernements à augmenter les fonds dédiés à la protection de la santé sexuelle et reproductive des femmes et à soutenir les politiques visant à faire avancer les droits sexuels et reproductifs pour tous notamment en soutenant l'initiative « *She decides* ».